

## **LE BLOC QUÉBÉCOIS INVITE LES CITOYENS À SIGNER UNE PÉTITION**

---

Ottawa, mardi 13 avril 2010 – Le Bloc Québécois a déposé aujourd'hui à la Chambre des communes une pétition de plus de 62 700 noms demandant le prolongement des prestations d'assurance-emploi pour les personnes forcées de s'absenter de leur travail en raison de maladies graves.

« Actuellement, la Loi sur l'assurance-emploi n'autorise que 15 semaines de prestations dans les cas de cancer ou de toute autre maladie grave, ce qui constitue de l'avis du Bloc Québécois une aberration tout autant qu'une absence de compassion pour tous ces gens qui se trouvent en situation de détresse. Afin de donner une chance égale à toutes et tous de s'en sortir et de vaincre la maladie, il est primordial de prolonger les prestations de congé de maladie, de telle sorte que toutes ces personnes puissent obtenir un revenu équitable et décent », a déclaré **Johanne Deschamps**

Dans le but de corriger cette situation, le Bloc a déposé une motion à la Chambre des communes en mai dernier visant à hausser les prestations à 50 semaines, comme le réclament les quelque 62 700 signataires de la pétition. Surmonter un cancer ou une maladie grave est une terrible épreuve qui demande du temps et de l'énergie, il s'agit d'un combat de tous les instants pour survivre et retrouver la santé. Celles et ceux qui doivent affronter une telle épreuve doivent être soutenus adéquatement et avoir recours aux ressources suffisantes », a conclu **Johanne Deschamps**.

Il est possible de signer la pétition au : <http://petitionassuranceemploi.com>